

Le Landsturm : (1888)

Autor(en): **Payot, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 13

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216321>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rue, sur la place, ils ont apporté les meilleurs d'entre les rouges ou leurs bleus. Ils ont essayé la pointe contre leurs dents bien serrées, ils ont « ausculté » ce brave petit œuf, ils l'ont interrogé de mille manières et, enfin, prononcé le jugement qui le classe parmi les tout bons, les bons ou les passables. Alors, d'un œil encourageant, ils provoquent un voisin :

— Tu « croques » ?

Et la partie s'engage, chacun usant de ruses de peaux-rouges pour éviter la brisure. Celui-ci livrant à peine, au coup de l'adversaire, une place grosse comme une pièce de un centime. Celui-là s'efforçant à frapper par un petit coup sec, net, qui étoile aussitôt d'une cassure fantastique l'œuf du camarade. C'est captivant. On se groupe autour des « croqueurs » et on s'émerveille aux victoires d'un rouge, d'un bleu ou d'un violet.

Où, c'est bien plus amusant que les œufs en chocolat et les lapins en carton. Et puis, les œufs de poule, les œufs vaincus, les œufs hors de combat ont encore une utilité incontestable, ils peuvent s'accommoder en salade, et les mamans ne dédaignent pas d'accueillir ce butin, moins trompeur à l'estomac que les œufs fantastiques de la confiserie. C. P.-V.

En attendant. — Un peintre, attendant un ami au café, s'amusait à croquer un bamin assis à la table voisine en compagnie de son père.

— Tu m'attendais ? fait, en arrivant, l'ami du peintre.

— Je te crois. Voilà plus d'un quart d'heure que je « croque le marmot ».

A une goutte près. — M. C., qui est atteint de la goutte, doit aller rejoindre sa famille aux bains de mer. Avant de partir, il demande à son médecin s'il verrait un inconvénient à ce qu'il prit quelques bains de mer.

— Que voulez-vous, répond l'Esculape, que fasse une « goutte » de plus ou de moins dans l'Océan ?

LE LANDSTURM

(1888)

LE N ami du Conteur veut bien nous communiquer la chanson que voici. Elle a pour auteur M. Ed. Payot, directeur des mines et salines de Bex et date de 1888, date à laquelle a été institué, en Suisse, le landsturm. On sait qu'alors furent incorporés dans ce corps, outre les citoyens qui avaient terminé leur service dans la landwehr, ceux qui n'avaient pas été enrôlés sous les drapeaux, pour autant qu'ils ne fussent pas infirmes. Dès lors, le landsturm, qui, ainsi composé, n'était qu'une grotesque mascarade, a été très heureusement transformé.

Cette chanson se chante sur l'air du *Gros Vigneron de Bourgogne*. Nous la reproduisons à l'intention des vieux landsturmiens.

* * *

*Entendez-vous, ô mes amis,
Au loin, cette rumeur guerrière
Qui soulève notre pays,
Du château jusqu'à la chaumière ?
C'est qu'on célèbre en ce beau jour,
Du vieux Landsturm le premier jour.
Chantons donc en chœur
Tous en son honneur :*

*Landsturm (bis) salus cantonum nostrorum
C'est le salut de nos cantons,
Honneur à ces vieux bataillons,
C'est le salut de nos cantons. (bis)*

*Papas et jeunes grand-papas,
Qu'avez encor fort bonne mine,
Arrivez tous, marchez au pas,
Avec la vieille carabine.
Vous montrerez à l'ennemi
Que la Suisse n'a pas vieilli.
Et qu'au champ d'honneur
Il répète en chœur : (Refrain.)*

*Venez aussi, jeunes garçons,
Aux moustaches embryonnaires,
Lauréats de toutes façons
Des derniers cours complémentaires.*

*En attendant le régiment,
Au landsturm arrivez gaiement
Et chantez en chœur,
Tous en son honneur : (Refrain.)*

*Vous, qu'un thorax insuffisant
Fit exempter de la milice
Et qui ne fîtes qu'en payant
Du soldat l'exercice,
Bravant remèdes, médecins,
Devenez de beaux fantassins.
Fils du receveur,
Répétez en chœur : (Refrain.)*

*Admirez donc le beau pochard
Que l'on vous donne pour coiffure,
Chaude capote et fier brassard;
Que vous aurez belle tournure
Avec vos crânes dénudés,
Vos nez richement culottés.
C'est, parole d'honneur,
Vrai bouquet de fleurs. (Refrain.)*

*Voyez aussi ces braves gens
S'élançant à la baïonnette,
Quoique, morbleu ! plus compétents
Dans les combats à la fourchette.
Pour remplir ces jolis bedons,
Fourriers, chargez bien vos caissons :
Jamais ventre creux
Ne fit vaillant preux. (Refrain.)*

*Que j'aime à voir ces bons amis
Trinquant gaiement à la cantine,
Chanter les refrains de jadis :
L'amour, le vin, la carabine.
Et, pour compléter le décor,
Nommant Bacchus sergent-major.
Tous, en titubant,
Rentrent en chantant : (Refrain.)*

*Puis, arrivé dans ta maison,
Beau soldat à l'humeur guerrière,
Tu recevras un fier savon
De ta vaillante ménagère :
« A la paille, ce vieux trouper
Qui réveille tout le quartier ;
Tu diras demain
Ton fameux refrain. » (Refrain.)*
ED. PAYOT.

Un grand gamin de 12 ans indigne le pasteur pendant le catéchisme. Il rit, s'amuse, distrait ses camarades.

Le pasteur : Charles, je vais vous renvoyer, vous êtes en mauvais exemple pour tous. D'ailleurs, vous ne savez pas répondre, même à la plus élémentaire des questions. Voyons, sauriez-vous me dire combien il y a de Dieu ?

Un autre polisson souffle : Dis-y qu'il y en a deux.

Charles : Il y en a deux !

Le pasteur, indigné, le renvoie.

Alors, le gamin raconte l'incident à son père.

Le père : Alors, tu ne sais pas qu'il n'y a qu'un seul Dieu ?

Charles : Oh ! oui, puisqu'il n'était pas content avec deux, il ne se serait pas contenté d'un seul !
W. R.

DAVEL AU THÉÂTRE

LA Muse nous donnera donc la semaine prochaine, au Grand Théâtre, avec une mise en scène grandiose, décors nouveaux admirablement brossés par les artistes lausannois René Almand et Fortuné Bovard, costumes rigoureusement conformes à la tradition historique, nombreuse figuration, chœurs, etc., etc., le drame historique et romantique de Hurt-Binet et Gaullieur : *Le Major Davel*. Ce sera un spectacle patriotique et impressionnant.

Cette pièce a été créée à Lausanne, à l'ancien théâtre de Martheray — maison de la chapelle — sous la direction de MM. J. Ernest et Sardon. La première eut lieu le jeudi 18 novembre 1852. La pièce a été redonnée depuis au théâtre actuel, sous la direction de M. Vaslin. L'excellent artiste Vallette, très aimé à Lausanne, créa le rôle de Davel. Lors de la reprise, au théâtre actuel, ce fut M. Vaslin qui in-

carna le personnage du martyr vaudois. Les deux fois le succès fut très grand. Il ne le sera certainement pas moins cette fois-ci, d'autant, nous l'avons dit, que la pièce sera montée avec un grand luxe et admirablement interprétée par les Muséens.



L'arrestation de Davel à Lausanne

En 1898, lors du Centenaire de l'émancipation vaudoise, fut représentée au Théâtre une autre pièce ayant aussi pour héros principal le promoteur de notre indépendance. C'était un poème dramatique de Virgile Rossel. Il eut, lui aussi, un très grand et très juste succès. A cette occasion, le Comité d'organisation de ces représentations avait publié une notice qui contient entr'autres un article fort intéressant de M. L. Bron, de Genève, sur le costume, les uniformes et les armes au temps de Davel. En voici quelques extraits :

* * *

En 1723, le fameux trio (le justaucorps, la veste à manches et les culottes) régnait en maître sur toute l'Europe. L'origine du justaucorps est la hongreine, telle qu'on la portait vers 1750. Ce vêtement tombait droit derrière, sans plis. Il subit dès lors quelques modifications successives. Vers 1757, les plis sont reculés en arrière des hanches; le justaucorps est plus échancré sur le devant et plus court.

L'usage de retrousser les pans, pour la marche, s'introduit d'abord en Allemagne, chez les soldats du grand Frédéric.

Au commencement du XVIII^e siècle, la veste était presque aussi longue que le justaucorps. En 1812, elle devient le gilet.



L'exécution du Major Davel à Vidy, près de Lausanne
d'après le tableau du peintre Ch. Gleyre.

La culotte est bouffante jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, puis devient ajustée et n'a plus varié.

Du temps de Davel le soldat s'habillait, s'armait et s'équipait à ses frais. De là, un manque assez général d'uniformité. En 1707, première ordonnance régulière; elle prescrivait un justaucorps gris de fer ou gris foncé avec grands parements rouges, chapeau large bordé de blanc, cravate noire. Cet uniforme est aussi recommandé aux Vaudois.